

Projet éolien en mer
de la Baie de Saint-Brieuc

REUNION THEMATIQUE
Impacts sur les utilisateurs de la mer
27 juin 2013



Ailes Marines S.A.S.
créée par

COLE
RES

 IBERDROLA

1. La Baie de Saint-Brieuc :

*un espace
maritime fréquenté*



Les principales activités de la Baie

- **Trafic maritime commercial**
 - > Transport de passagers et cargos
- **Pêche professionnelle**
 - > Petite pêche et pêche côtière
- **Activités de plaisance, nautiques et de loisirs**
 - > 11 ports de plaisance et zones de mouillage
- **Zones de concession**
 - > Granulats marins et conchyliculture
- **Sécurité en mer**



La concertation menée par le Consortium avec les utilisateurs de la mer

- Depuis 2009, de nombreuses réunions avec :
 - > Les utilisateurs de la Baie de Saint-Brieuc :
 - Compagnies de transport maritime
 - Professionnels de la pêche
 - Pêcheurs-plaisanciers / voile
 - Acteurs portuaires
 - Services de l'Etat / acteurs sécurité en mer
 - ...
 - > Les autorités et pêcheurs de Jersey
- Sous la forme :
 - > De réunions de travail
 - > De groupes thématiques
 - > D'échanges au sein de l'instance de concertation



*Réunion avec les autorités de Jersey
janvier 2013*



Les principaux enjeux identifiés

- Minimiser l'emprise du parc sur le domaine public maritime
- Assurer une cohabitation avec toutes les activités
- Assurer des conditions de sécurité et de navigation optimales
- Préserver la filière pêche en Baie de Saint-Brieuc
- Maitriser les impacts sur l'environnement



Proposer un projet compatible avec les différentes activités existantes en Baie de Saint-Brieuc

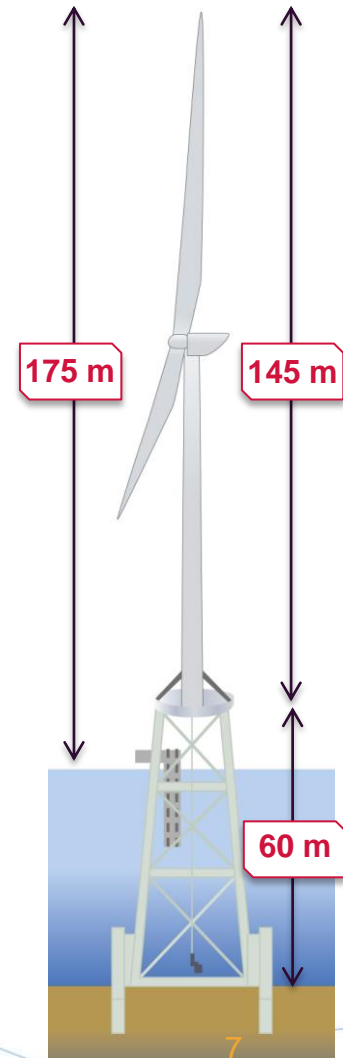


2. Quel projet *pour la Baie ?*



Carte d'identité du projet

- Ailes Marines, le maître d'ouvrage
 - > Société créée par IBERDROLA et EOLE-RES
 - > 3 partenaires : AREVA, TECHNIP et NEOEN MARINE
- Mobilisation de **2 000 emplois directs**, essentiellement dans le Grand Ouest
- Le parc : **500 MW, 100 éoliennes**
- Production = consommation annuelle de **790 000 habitants**, chauffage compris
- Investissement : **2 milliards d'euros**
- Calendrier prévisionnel de l'appel d'offres :
 - > 2016 : début de l'installation du parc
 - > 2020 : mise en service complète du parc



Une implantation respectueuse des activités

Volonté de maintenir les différentes activités existantes



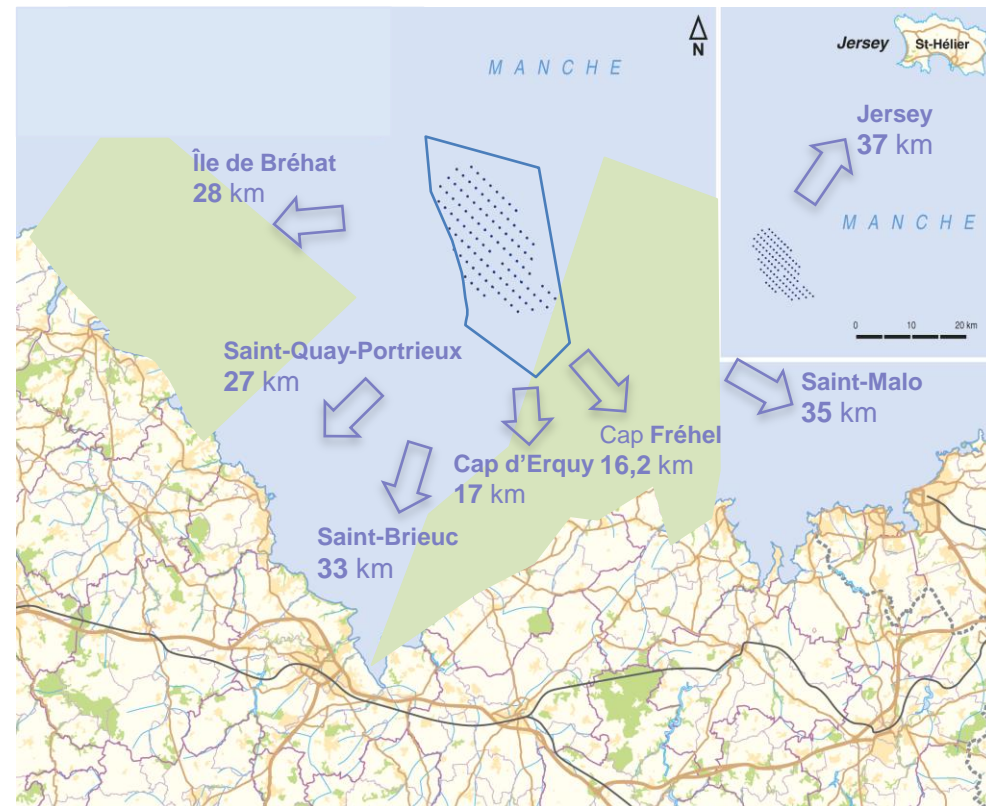
Espacement entre chaque éolienne de **800 mètres** minimum et entre chaque ligne d'éoliennes de **1 000 mètres**

Autorisation de la navigation autant que possible

Volonté de réduire le nombre d'éoliennes installées



Choix des machines d'une puissance unitaire de **5 MW**



Une emprise sur le domaine public maritime limitée :
77 km², soit **43 %** du périmètre de l'appel d'offres

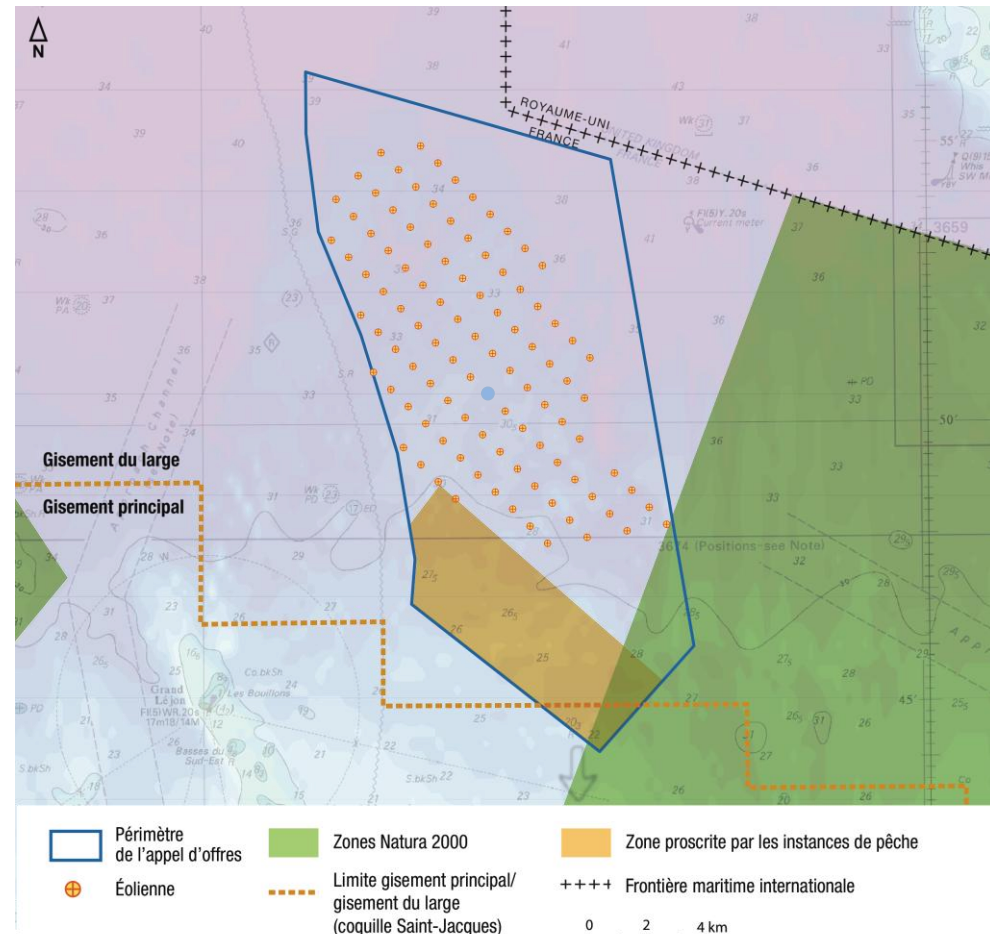
Une implantation respectueuse des activités

Volonté de préserver les pratiques de pêches existantes



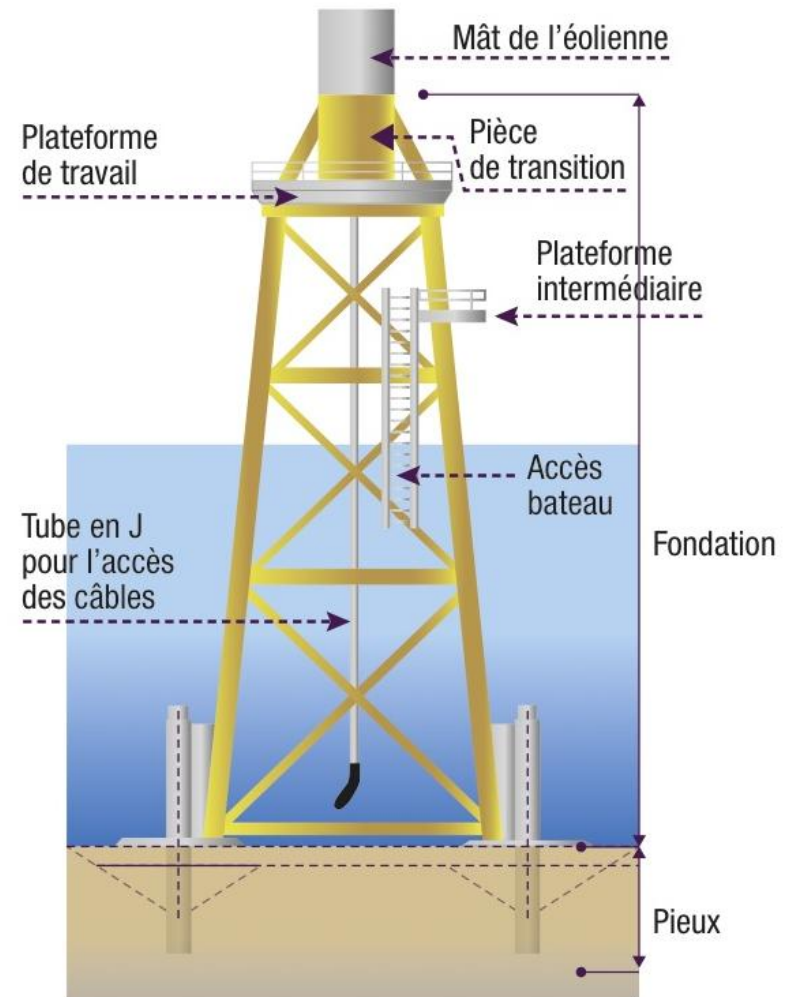
Orientation dans le sens du courant dominant

Aucune éolienne positionnée dans la partie Sud de l'appel d'offres (espace privilégié pour la pêche à la coquille Saint-Jacques notamment)



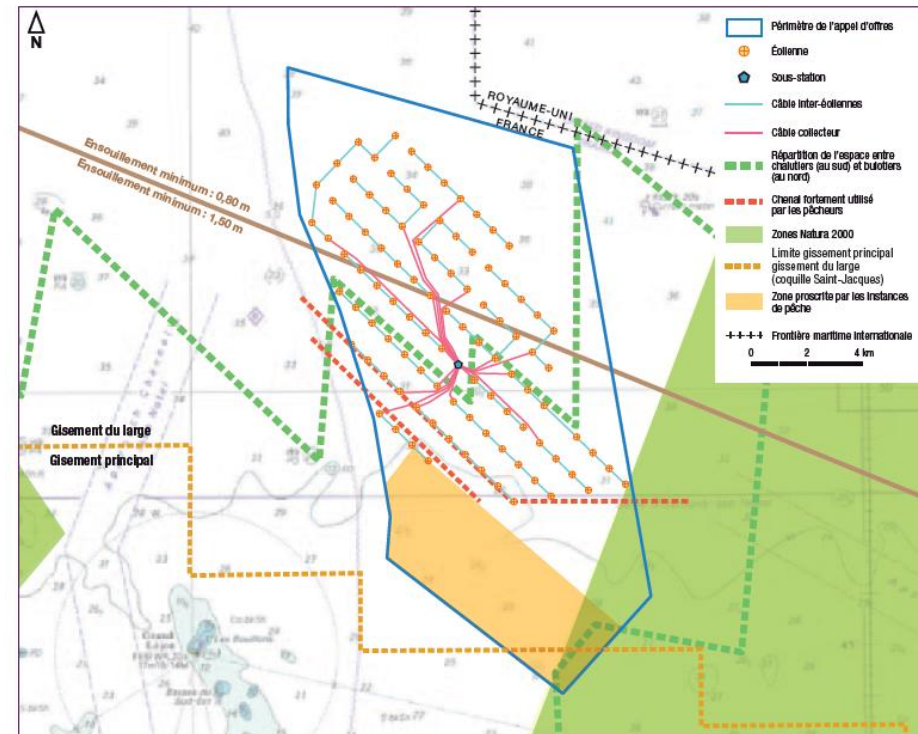
Des choix techniques optimisés

- Fondations de type jacket privilégiées
 - > Impact limité
 - > Faible empreise au sol
 - > Démantèlement facilité



Des choix techniques optimisés

- Fondations de type jacket privilégiées
 - > Impact limité
 - > Faible emprise au sol
 - > Démantèlement facilité
- Plan de câblage optimisé en mer
 - > **Ensouillage** des câbles, autant que possible, pour réduire le risque de croche des matériels de pêche
 - > Nombre de **câbles et de croisements limités**
 - > **Câbles parallèles** aux lignes d'éoliennes



3. Les mesures *envisagées pour la navigation*



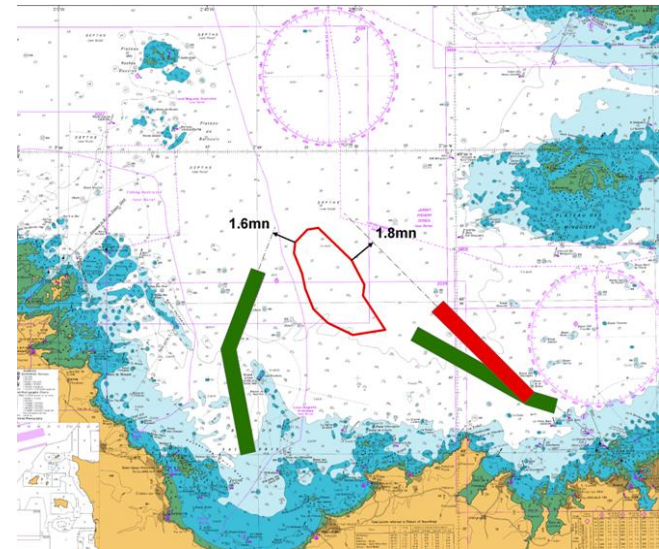
Propositions de nouvelles règles de navigation

Nota : Ailes Marines propose des solutions qui devront être validées par les autorités compétentes

- Nouvelles routes d'accès aux ports
- Périmètre de sécurité de 500 mètres autour des travaux d'installation

Exemple de Veulettes-sur-mer :

- Autorisation de la navigation :
 - > Pour des navires de moins de 30 mètres
 - > Limitation de vitesse à 8 nœuds
- Zone d'interdiction de 50 mètres autour des éoliennes
- Mouillage interdit



Propositions de balisage maritime

Nota : Ailes Marines propose des solutions qui devront être validées par les autorités compétentes

- Balisage adapté à partir de bouées lors de la période de travaux
- Balisage AIS
- Balisage radar et émetteur RACON
- Balisage sonore par temps de brouillard
- Signalisation diurne
- Balisage lumineux nocturne



En résumé

Une volonté de **maintenir les différentes activités et pratiques** de pêches existantes

Une implantation **équilibrée et respectueuse** des activités existantes

Des dispositifs visant à garantir la **sécurité** des utilisateurs

Merci de votre attention

